

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet Le Nay – Técou BP 80133 81604 GAILLAC Cedex
Téléphone : 05.63.83.61.61
Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>
E-Mail : ted@gaillac-graulhet.fr

Coordonnateur du groupement de commandes : Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet
Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Commune membre : Saint-Gauzens

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Procédure : Appel d'offres ouvert conformément aux articles R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre : Acquisition de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison : territoire de la communauté d'agglomération

Code NUTS : FRJ27

lot n°1 : CPV principal : 18800000-9 Articles chaussants

lot n°2 : CPV principal : 18100000-0 - Vêtements professionnels, vêtements de travail spéciaux et accessoires

lot n°3 : CPV principal : 18100000-0 - Vêtements professionnels, vêtements de travail spéciaux et accessoires

lot n°4 : CPV principal : 18143000-3 - Équipements de protection

lot n°5 : CPV principal : 18143000-3 - Équipements de protection

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Chaussures

Lot n°2 Vêtements de travail

Lot n°3 Vêtements de Haute visibilité

Lot n°4 Equipements de protection individuelle simple
Lot n°5 Equipements de protection Individuelles jetable

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

L'accord-cadre prend effet à compter de la notification pour une durée de 12 mois. L'accord-cadre relatif au lot a une durée initiale de 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité technique et professionnelle : Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.
2. Critère Valeur technique pondéré à 60 sur 100 points.
 - 2.1. Sous-critère Délai de livraison pondéré à 5 sur 60 points.
 - 2.2. Sous-critère Moyens mis en œuvre permettant d'apprécier les mesures mises en place par la loi AGECE pondéré à 10 sur 60 points.
 - 2.3. Sous-critère Qualité produit proposés sur la base des FDT et/ou échantillons fournis, qualité des composants, confort pondéré à 30 sur 60 points.
 - 2.4. Sous-critère Reporting, statistiques pondéré à 5 sur 60 points.
 - 2.5. Sous-critère SAV (Gestion des reliquats, modalités de retour et d'échange) pondéré à 10 sur 60 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 22-31-AOF

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/01/2023

Date limite de réception des offres : 20/02/2023 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée. L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :

www.marches-securises.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 700731068 Toulouse CEDEX 07

Tél: 05.62.73.57.57

Fax : 05.62.73.57.40

Courriel: greffe.ta-toulouse@juradm.fr